

SPORTIFS COLLEGIENS SCOLARISES EN ETABLISSEMENT : OFFRE de FORMATION et AMENAGEMENTS HORAIRES

Saison 2023-2024

COLLEGE VICTOR LOUIS

		CINQUIEME	QUATRIEME	TROISIEME
		FILIÈRE GÉNÉRALE	LANGUES	Anglais
Espagnol	Espagnol			Espagnol
AUTRE LV (allemand, italien, chinois)	Par le CNED		Par le CNED	Par le CNED
AMENAGEMENTS (horaires de sortie de cours)		<u>Lundi/Mardi/Jeudi</u> : 2 jours à 15h50 (max.) / 1 jour à 16h50 (max.) <u>Mercredi</u> à 12h (max.) / <u>Vendredi</u> à 14h50 (max.)	En matinée : <u>Jeudi</u> à 09h50 Après midi : <u>Lundi/Mardi/Jeudi</u> à 15h50 (max.) <u>Mercredi</u> à 12h (max.) / <u>Vendredi</u> à 14h50 (max.)	En matinée : <u>Mardi et Jeudi</u> à 09h50 Après Midi : <u>Lundi/Mardi/Jeudi</u> à 15h50 (max.) <u>Mercredi</u> à 12h (max.) / <u>Vendredi</u> à 14h50 (max.)

REMARQUES

- ° L'admission des sportifs au collège a lieu au moment de la commission mixte COLLEGE / CREPS organisée en juin, sur la base des dossiers scolaire et sportif.
- ° Un accompagnement scolaire et périscolaire est mis en place par les membres de la MAF (Mission d'Accompagnement à la formation) et la référente scolaire des collégiens (Sandrine BONNEFOND) :
 - suivi individualisé du sportif, organisation de soutiens, aide au rattrapage des cours et devoirs (ce rattrapage restant à l'initiative du collégien sportif),
 - relations avec les équipes éducatives et la direction de l'établissement scolaire, présence de Sandrine BONNEFOND aux conseils de classe.
- ° Orientation en seconde dans le cas d'un maintien en pôle : la répartition des élèves dans les lycées se décide en commission mixte LYCEES / CREPS. Elle s'effectue en fonction du lieu d'internat, des filières demandées, et des capacités d'accueil correspondantes. **Dans le cadre du partenariat LYCEES / CREPS visant à la réussite du double projet scolaire et sportif de chaque sportif-élève, les familles n'ont pas la possibilité de choisir le lycée d'affectation à l'issue de la troisième.**